



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Situation des casinos pendant le confinement

Question écrite n° 34474

Texte de la question

Mme Sandrine Josso alerte M. le ministre de l'intérieur sur la situation actuelle des casinos. En effet, la crise sanitaire causée par l'épidémie de la covid-19 a de nouveau obligé le pays à se confiner pendant un mois. Ce confinement impacte des établissements, comme les casinos, dont l'activité se trouvait déjà fragilisée à la sortie du premier confinement survenu au printemps 2020. Pourtant ces établissements, au même titre que les restaurants ou d'autres commerces, respectent scrupuleusement les mesures visant à endiguer l'épidémie de la covid-19. Ils jugent que ces mesures, les empêchant d'ouvrir à des horaires spécifiques (hors couvre-feu), comme les commerces non-essentiels, ne correspondent pas à la réalité du terrain, car ils ont tout mis en œuvre pour assurer une protection efficace des salariés et de leur clientèle. Ils se retrouvent dans une situation financière et économique critique, étant dans l'obligation de procéder à des licenciements de masse. Les casinos appellent à un traitement plus équitable et proportionné en vue du déconfinement, qui débute dès ce samedi 28 novembre 2020, étant donné qu'aucun cas foyer de contamination n'a pris naissance dans un établissement de jeu et qu'ils respectent scrupuleusement les protocoles sanitaires. Elle lui demande quel sort sera réservé aux casinos au cours des vagues de déconfinement à venir.

Données clés

Auteur : [Mme Sandrine Josso](#)

Circonscription : Loire-Atlantique (7^e circonscription) - Mouvement Démocrate (MoDem) et Démocrates apparentés

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 34474

Rubrique : Jeux et paris

Ministère interrogé : [Intérieur](#)

Ministère attributaire : [Intérieur](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [1er décembre 2020](#), page 8580

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)